

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, le lundi 09 janvier 2023 à 19 h 30.

**PRÉSENCES :** Madame Martine Verville, mairesse  
Madame Josée Lavoie, conseillère  
Madame Carole Bouchard, conseillère  
Monsieur Martial Gauthier, conseiller  
Monsieur Bruno Simard, conseiller  
Monsieur Tony Paré, conseiller  
Madame Marlène Deschesnes, conseillère

**ABSENCES :** Monsieur Tony Paré, conseiller  
Monsieur Bruno Simard, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Alexandre Pigeon, directeur général et greffier-trésorier

**ASSISTANCE :** Trois (3) personnes

---

**1. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE**

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 et des séances extraordinaires du 19 décembre 2022
- 2.3. Approbation des salaires nets pour le mois de décembre 2022
- 2.4. Liste des comptes du mois de décembre 2022

**3. RÉOLUTIONS**

- 3.1. Nomination d'un représentant pour Camping Québec
- 3.2. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
- 3.3. Approbation du budget d'opération 2023 de la bibliothèque
- 3.4. Renouvellement de l'adhésion à la chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin
- 3.5. Renouvellement de l'adhésion Regroupement Loisirs & Sports Saguenay Lac St-Jean
- 3.6. Approbation du budget révisé 2022 de l'OMH
- 3.7. Approbation du budget 2023 de l'OMH
- 3.8. Contrat de service en technologie de l'information

**4. RÈGLEMENT ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 4.1. Règlement 280-2022\_Taux de taxation 2023

**5. RESSOURCES HUMAINES**

**6. LOISIRS ET CULTURE**

**7. URBANISME**

**8. CORRESPONDANCE**

- 8.1. Demande de dons CPA les étoiles sur glaces

**9. RAPPORT DES COMITÉS**

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **MOT DE BIENVENUE**

À 19 h 30, la mairesse, madame Martine Verville, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. **ADMINISTRATION**

2.1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Lavoie,

646-01-23

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2.2. **EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 19 DÉCEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marlène Deschesnes

647-01-23

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'exempter la lecture et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 et des séances extraordinaires du 19 décembre 2022.

2.3. **APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Lavoie **APPUYÉ PAR** Madame Carolle Bouchard

648-01-23

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 8 193.15 \$ pour le mois de décembre 2022.

2.4. **LISTE DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Lavoie, **APPUYÉ PAR** Madame Carolle Bouchard,

649-01-23

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant 32 916.71 \$ et par le fonds d'immobilisation pour un montant de 38 055.07 \$ pour le mois de décembre 2022.

3. **RÉSOLUTIONS**

3.1. **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR CAMPING QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Lavoie, **APPUYÉ PAR** Monsieur Martial Gauthier,

650-01-23

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Alexandre Pigeon, directeur général et greffier/trésorier, soit par la présente, désigné(e) pour demander et signer au nom de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, la demande d'attestation de classification requise par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique pour le camping municipal « Au Soleil Levant ».

### **3.2. RENOUELEMENT DE L'ADHESION A LA FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES**

651-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE renouveler l'adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant total de 1 223.83 \$ (taxes incluses).

#### Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste budgétaire 02 11000 494

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

### **3.3. APPROBATION DU BUDGET D'OPÉRATION 2023 DE LA BIBLIOTHÈQUE**

652-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte le budget de fonctionnement 2023 de la bibliothèque municipale au montant de 2 386.83 \$.

#### Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste budgétaire 02 70230 670

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

### **3.4. RENOUELEMENT DE L'ADHESION A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SECTEUR NORMANDIN**

653-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marlène Deschesnes,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines renouvelle son adhésion à la chambre de commerce et d'industrie du secteur Normandin au montant annuel de 114.98 \$.

#### Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste budgétaire 02 11000 970

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

### **3.5. RENOUELEMENT DE L'ADHESION REGROUPEMENT LOISIRS & SPORTS SAGUENAY LAC ST-JEAN**

654-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carolle Bouchard,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines renouvelle son adhésion au Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean (RLS Sag-Lac) au montant annuel de 50 \$.

Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste budgétaire 02 70290 494

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

**3.6. APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2022 DE L'OMH**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Josée Lavoie,

655-01-23

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines approuve le budget 2022 révisé, quatrième version, de l'OMH Maria-Chapdelaine faisant état d'un déficit anticipé de 89 388 \$ et d'une contribution pour Saint-Edmond-les-Plaines de 8 939 \$ pour ces loyers à Saint-Edmond-les-Plaines.

Disponibilité des fonds

4 714 \$ ont déjà été versés en 2022, la balance sera comptabilisée en 2022. Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste 02 52000 959

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

**3.7. APPROBATION DU BUDGET 2023 DE L'OMH**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Carolle Bouchard,

656-01-23

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines approuve le budget 2023 de l'OMH Maria-Chapdelaine faisant état d'un déficit anticipé de 53 405 \$ et d'une contribution pour Saint-Edmond-les-Plaines de 5 340 \$ pour ces loyers à Saint-Edmond-les-Plaines.

Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), au poste 02 52000 959

---

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

**3.8. CONTRAT DE SERVICE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines avait préalablement signifié son intérêt pour la mutualisation du service des technologies de l'information.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Marlène Deschesnes

657-01-23

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'offre de service de la ville de Dolbeau-Mistassini quant à la mutualisation du service des technologies de l'information, adhère au protocole d'entente associé pour une durée de 5 ans et acquitte ainsi les frais récurrents stipulés au tableau ci-après;

Municipalité	Répartition	2023	2024	2025	2026	2027
Saint-Edmond-les-Plaines	1.6%	6 370.07	6 549.32	6 733.05	6 921.38	7 114.41

Ainsi que des frais de mise à niveau (d'acquisition d'équipement, de logiciel, de licences et de service informatique). Ces frais de mise à niveau totalisent un montant de 920 \$ non récurrent et 2 156.88 \$ récurrent.

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines autorise la mairesse et le directeur général à signer le protocole d'entente avec la Ville de Dolbeau-Mistassini.

#### Disponibilité des fonds

Les crédits sont disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement), aux postes 02 13001 951 et 02 13003 951

Alexandre Pigeon, Directeur général et greffier-trésorier

## **4 RÈGLEMENT ET PROJET DE RÈGLEMENT**

### **4.1 RÈGLEMENT 280-2022 TAUX DE TAXATION 2023**

**ATTENDU QU'**un AVIS DE MOTION du présent règlement a dûment été donné à la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines le 19 décembre 2022

**ATTENDU QUE** la Municipalité peut, par règlement, prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

**ATTENDU QUE** la Municipalité fixe par le présent règlement la taxe foncière générale ainsi que les taxes, tarifs et compensations pour les services d'aqueduc, d'égouts, de cueillette, transport et enfouissement des matières résiduelles, de récupération des matières recyclables et de la collecte, du transport et du traitement des boues de fosses septiques;

**POUR CES MOTIFS,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Martial Gauthier, **APPUYÉ PAR** Madame Carolle Bouchard,

658-01-23

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le règlement numéro 280-2022 soit et est adopté, et que le conseil ordonne et statue par le présent règlement le taux de la taxe de base ainsi que les montants de compensations pour l'année 2023

## **5 RESSOURCES HUMAINES**

## **6 LOISIRS ET CULTURE**

## **7 URBANISME**

## **8 CORRESPONDANCE**

### **8.1 DEMANDE DE DONNS CPA LES ÉTOILES SUR GLACES**

659-01-23

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Josée Lavoie,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE faire un don au montant de 100 \$ au CPA les étoiles sur glaces, afin de contribuer à la compétition régionale Claude Boucher.

**9 RAPPORT DES COMITÉS**

**9.1 SUIVI DU CONSEIL**

Les conseillers font un suivi des rencontres de leurs différents comités respectifs.

**10 AFFAIRES NOUVELLES**

**11 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions ont été posés et ont été répondus.

**12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

660-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Carolle Bouchard,

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 hrs 27.

---

Martine Verville  
Mairesse

---

Alexandre Pigeon  
Directeur général, greffier-trésorier

« Je, Martine Verville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».